Image not found or type unknown

# Occupation illegale d'un local commercial

Par **ninie39**, le **05/02/2014** à **15:10**

Nous louons à une pharmacie un local pour son commerce, cette pharmacie a installé, sans demander l'autorisation du proprio, un autre commerce dans une partie des locaux.Ceci sans aucune autorisation demandée au proprio, avec détournement de la destination des locaux( au départ réserve de pharmacie. On n'arrive pas à faire fermer ce nouveau commerce qui fait la sourde oreille.
Par où commencer pour obtenir la fin de ce commerce illégalement ouvert dans les locaux de la pharmacie?
Merci d'avance.

Par **Thelawyer333**, le **06/02/2014** à **17:46**

Bonjour,

A première vue, il faut faire signifier un commandement de faire visant la clause résolutoire, obligeant votre locataire principal et stopper cette sous location interdite.
Cette situation mérite surement la consultation d'un avocat spécialisé en baux commerciaux puisqu'une analyse complète des éléments et notamment du bail est nécessaire pour vous conseiller au mieux.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés